

Conseil municipal Séance du 19 Septembre 2024

Délibération n° 2024-49

Membres du Conseil municipal				
Total	présents	procuration(s)	absent(s)	
29	24	5	0	

Le 19 septembre 2024 à 20 h 30 le Conseil municipal de Gournay-sur-Marne s'est réuni à l'Espace Alain-Vanzo sur convocation du 13 septembre 2024 effectuée en application de l'article L 2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

<u>Présents</u>: M. Éric SCHLEGEL — Mme Agnès PONCELIN — M. Claude MAZARS — Mme Delphine SCHLEGEL — M. François CULEUX — M. François DAIRE — Mme Francine PEDRO — M. Francis DEFRANOUX — M. Éric FLESSELLES — M. Éric FOURNIER — M. Alain HUGUET — Mme Manuela RAMIREZ — Mme Sylvie BELLAVOINE — M. Serge ADALLA — Mme Nadège HUGUET — M. Alain GROSDET — M. Joël SOUSA — M. Jean-Pierre NOUVELON — Mme Stéphanie FUCHS — M. Bruno AFONSO — Mme Stéphanie BARBARA VAGEON — M. Arnaud LOPEZ — M. Marc FARGEAU — M. François BOLLON.

Procurations: Mme Claire HÉNIN donne pouvoir à M. Éric FOURNIER

M. Pierre HAGEMAN donne pouvoir à Mme Agnès PONCELIN Mme Amélie GUILLOU donne pouvoir à Mme Nadège HUGUET Mme Corinne TANGUY donne pouvoir à Mme Delphine SCHLEGEL

M. Nicolas SERERO donne pouvoir à M. Bruno AFONSO

L'assemblée élit pour secrétaire de séance, Monsieur Joël SOUSA.

<u>OBJET: MISE À JOUR DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COLLECTIVITÉ « VILLE DE GOURNAY-SUR-MARNE».</u>

Sur proposition de Madame PONCELIN

Les collectivités et établissements doivent pour des raisons de légalité et de bonne prévision budgétaire disposer des délibérations retraçant l'ensemble des emplois créés au sein de la collectivité.

Ces délibérations sont rendues obligatoires par l'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales. Les obligations qu'elles posent sont reprises dans les articles propres à chaque catégorie de collectivité territoriale ou d'établissement.

Il est rappelé que seule l'assemblée délibérante est compétente pour créer, supprimer ou modifier des emplois.

Il est demandé au Conseil municipal de normaliser l'ensemble des créations d'emplois permanents de la collectivité.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Madame Poncelin,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29 ;

VU le Code général de la fonction publique notamment les articles L.313-1, L.313-4 et L.332-14.

VU le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (article 44),

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 fixant le cadre général légal et réglementaire des non-titulaires.

VU les délibérations du Conseil municipal N° 2023-05, 2023-12, et 2023-13,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2023-60 du 23 novembre 2023 ;

VU le tableau des effectifs annexé au budget primitif 2024;

VU l'avis du Comité Social Territorial du 16 septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de mettre à jour l'ensemble des emplois de la collectivité

CONSIDÉRANT que cette nécessité s'appuie sur l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 indique que « les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et que le juge administratif a précisé qu'une délibération expresse et formelle était indispensable et que, par exemple, l'état du personnel joint aux documents budgétaires ne saurait tenir lieu de délibération portant création d'emplois ».

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, a adopté à la majorité.

ARTICLE 1 : **ABROGE** les dispositions antérieures et contraires à la présente délibération.

ARTICLE 2: **AUTORISE** Monsieur Le Maire à mettre en conformité la délibération portant création des emplois permanents de la collectivité.

<u>ARTICLE 3</u> : DIT que les emplois permanents créés et indispensables pour le bon fonctionnement du service public local qui en résulte sont les suivants :

Pour le Cabinet du Maire et des Élus :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Cabinet du Maire	Assistante du Maire et des Élus	1	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe
TOTAL		1	

Pour la Direction générale :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Direction générale	Coordinatrice des services	1	Attaché principal
TOTAL		1	

Pour le Pôle services à la Population :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Pôle services à la	Directrice Adjointe ALSH	1	Adjoint territorial
population	,		d'animation
Pôle services à la	Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de
population	'		puériculture de classe
			normale
Pôle services à la	Agent d'entretien multi	1	Adjoint technique
population	accueil petite enfance		territorial
Pôle services à la	Directrice Adjointe ALSH	1	Animateur principal de
population	Birodinos / tajonito / teor i		2ème classe
Pôle services à la	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial
population	7 illimated 7 iLon	'	d'animation
Pôle services à la	Traversier à temps non	0,5	Adjoint technique
	Traversier à temps non complet	0,5	territorial
population Pôle services à la		1	
	Responsable de service	I	Rédacteur principal de
population	Action Co éducative	4	1ère classe
Pôle services à la	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial
population			d'animation
Pôle services à la	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial
population			d'animation
Pôle services à la	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial
population			d'animation
Pôle services à la	Agent polyvalent services	1	Adjoint technique
population	des sports		territorial
Pôle services à la	Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de
population	multi accueil petite enfance		puériculture de classe
	·		normale
Pôle services à la	Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de
population	multi accueil petite enfance		puériculture de classe
	· ·		supérieure
Pôle services à la	Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de
population	multi accueil petite enfance		puériculture de classe
	The state of the s		supérieure
Pôle services à la	Assistante Administrative	1	Adjoint administratif
population	service co-éducation		territorial principal de
			2ème classe
Pôle services à la	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial
population	7 timilated 7 tEeri		d'animation
Pôle services à la	Responsable service des	1	Educateur territorial des
population	sports	'	A.P.S principal de 1ère
population	Sports		classe
Pôle services à la	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial
population	Allillated ALSH	'	d'animation principal de
population			2ème classe
Dâla samilasa à la	Animataun Al CII	4	
Pôle services à la	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial
population			d'animation principal de
			2ème classe
Pôle services à la	Agent polyvalent service des	1	Adjoint technique
population	Sports		territorial
Pôle services à la	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial
population			d'animation
Pôle services à la	Agent polyvalent ATSEM	1	Adjoint technique
population			territorial principal de
			2ème classe
Pôle services à la	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique
population	Multi accueil petite enfance		territorial principal de
	·		1ère classe

	T	Г.	
Pôle services à la	Agent d'entretien polyvalent	1	Agent de maîtrise
population	multi accueil petite enfance	4	A dising to a basic or a
Pôle services à la population	Agent polyvalent services des sports	1	Adjoint technique territorial
Pôle services à la	Coordinatrice service co-	1	Animateur principal de
population	éducation	Į į	1ère classe
Pôle services à la	Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de
population	multi accueil petite enfance	1	puériculture de classe
population	multi accueii petite emance		supérieure
Pôle services à la	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial
population	7 timilated 7 teer 1	'	d'animation
Pôle services à la	Agent polyvalent service des	1	Adjoint technique
population	Sports / appariteur		territorial principal de
' '	' ''		2ème classe
Pôle services à la	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique
population	multi accueil petite enfance		territorial
Pôle services à la	Responsable Ecole de	1	Rédacteur principal de
population	musique		1ère classe
Pôle services à la	Responsable multi accueil	1	Educateur territorial de
population	petite enfance		jeunes enfants de
			classe exceptionnelle
Pôle services à la	Agent polyvalent ATSEM	1	Adjoint technique
population			territorial
Pôle services à la	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial
population			d'animation principal de
			2ème classe
Pôle services à la	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial
population	5	_	d'animation
Pôle services à la	Directrice ALSH	1	Adjoint territorial
population Pôle services à la	Coordinatria	4	d'animation
	Coordinatrice et responsable multi accueil	1	Infirmier en soins
population	responsable multi accueil petite enfance		généraux
Pôle services à la	Educatrice de jeunes	1	Educateur territorial de
population	enfants multi accueil petite	I	jeunes enfants
population	enfance		jeunes emants
Pôle services à la	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique
population	multi accueil petite enfance	•	territorial principal de
	P and a second		2ème classe
Pôle services à la	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique
population	multi accueil petite enfance		territorial
Pôle services à la	Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de
population	multi accueil petite enfance		puériculture de classe
			supérieure
Pôle services à la	Référente agents polyvalent	1	Agent de maîtrise
population	Atsem		
Pôle services à la	Directeur Pôle services à la	1	Attaché
population	population	_	
Pôle services à la	Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de
population	multi accueil petite enfance		puériculture de classe
Pôle services à la	Animateur ALSH	1	normale Adjoint territorial
population	Allillateul ALOFI		d'animation
Pôle services à la	Educatrice de jeunes	1	Educateur territorial de
population	enfants multi accueil petite	'	jeunes enfants de
population	enfance		classe exceptionnelle
Pôle services à la	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial
population			d'animation principal de
			2ème classe
	•	•	

Pôle services à la population	Directrice ALSH	1	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Auxiliaire de puériculture multi accueil petite enfance	1	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Auxiliaire de puériculture multi accueil petite enfance	1	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
Pôle services à la population	Animateur ALSH	1	Adjoint territorial d'animation
Pôle services à la population	Assistante administrative et finances Pôle service à la population	1	Adjoint administratif territorial
Pôle services à la population	Agent polyvalent ATSEM	1	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe
Pôle services à la population	Traversier à temps non complet	0,5	Adjoint technique territorial
Pôle services à la population	Agent polyvalent service des Sports	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle services à la population	Agent polyvalent ATSEM	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle services à la population	Auxiliaire de crèche multi accueil petite enfance	1	Adjoint technique territorial
Pôle services à la population	Agent polyvalent ATSEM	1	Adjoint technique territorial
Pôle services à la population	Agent polyvalent ATSEM	1	Adjoint technique territorial
TOTAL		60	

Pour le Pôle Achat entretien et restauration :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Pôle achat, entretien	Agent de restauration	1	Adjoint technique
et restauration	polyvalent		territorial principal de
			2ème classe
Pôle achat, entretien	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique
et restauration			territorial
Pôle achat, entretien	Responsable de service	1	Technicien
et restauration	restauration		
Pôle achat, entretien	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique
et restauration			territorial
Pôle achat, entretien	Agent de restauration	1	Adjoint technique
et restauration	polyvalent		territorial principal de
			2ème classe
Pôle achat, entretien	Agent de restauration	1	Adjoint technique
et restauration	polyvalent		territorial
Pôle achat, entretien	Agent de restauration	1	Agent de maîtrise
et restauration	polyvalent		principal
Pôle achat, entretien	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique
et restauration			territorial

Pôle achat, entretien et restauration	Agent de restauration polyvalent	1	Adjoint technique territorial
Pôle achat, entretien	Agent de restauration	1	Adjoint technique
et restauration	polyvalent		territorial principal de
			2ème classe
Pôle achat, entretien	Agent de restauration	1	Adjoint technique
et restauration	polyvalent		territorial principal de
			1ère classe
Pôle achat, entretien	Agent de restauration	1	Adjoint technique
et restauration	polyvalent		territorial principal de
			2ème classe
Pôle achat, entretien	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique
et restauration			territorial principal de
			1ère classe
Pôle achat, entretien	Cuisinier référent self	1	Adjoint technique
et restauration			territorial
Pôle achat, entretien	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique
et restauration			territorial
Pôle achat, entretien	Agent de restauration	1	Adjoint technique
et restauration	polyvalent	4	territorial
Pôle achat, entretien	Responsable service	1	Agent de maîtrise
et restauration	entretien et logistique	4	A dising to also in the
Pôle achat, entretien	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique
et restauration			territorial principal de
Pôle achat, entretien	Agent de rectouration	1	1ère classe Adjoint technique
et restauration	Agent de restauration	1	territorial
Pôle achat, entretien	polyvalent Directeur du Pôle Achat	1	Attaché
et restauration	logistique, entretien et	1	Attache
et restauration	restauration		
Pôle achat, entretien	Agent polyvalent	1	Adjoint technique
et restauration	restauration		territorial
Pôle achat, entretien	Agent d'entretien polyvalent	1	Adjoint technique
et restauration	, igoni a onitional polyvaloni		territorial principal de
			2ème classe
TOTAL		22	-

Pour le Pôle Techniques et Informatique :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Pôle Techniques et informatique	Chauffeur Mécanicien	1	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle Techniques et informatique	Responsable de service espaces Public	1	Agent de maîtrise principal
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Responsable service des bâtiments	1	Agent de maîtrise principal
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle Techniques et informatique	Responsable service systèmes d'informations	1	Technicien

Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent TNC espaces publics	0.5	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Directrices du pôle services techniques et informatique	1	Technicien
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Agent coordinateur d'exécution de travaux au service Bâtiment	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle Techniques et informatique	Technicien informatique service systèmes d'informations	1	Rédacteur principal de 1ère classe
Pôle Techniques et informatique	Responsable Service Garage	1	Agent de maîtrise principal
Pôle Techniques et informatique	Responsable de secteur Espaces publics	1	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent service Bâtiment	1	Adjoint technique territorial
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent espaces publics	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle Techniques et informatique	Agent polyvalent service bâtiment	1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe
Pôle Techniques et informatique	Assistante de direction services Techniques	1	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
TOTAL		21.5	

Pour le Service Police Municipale :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Police Municipale	Agent de surveillance de la	1	Adjoint technique
	voie publique		territorial
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien-brigadier
Police Municipale	Agent de surveillance de la	1	Adjoint technique
	voie publique		territorial principal de
			1ère classe
Police Municipale	Agent de surveillance de la	1	Adjoint technique
	voie publique		territorial principal de
			1ère classe
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien brigadier
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien brigadier
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien-brigadier
Police Municipale	Agent de surveillance de la	1	Adjoint Technique
	voie publique		territorial principal de
			2ème classe
Police Municipale	Agent de surveillance de la	1	Adjoint technique
	voie publique		territorial
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien-brigadier

Police Municipale	Assistante Administrative	1	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien-brigadier
Police Municipale	Responsable du Service police municipal	1	Brigadier-chef principal
Police Municipale	Agent de surveillance de la voie publique	1	Adjoint technique territorial
Police Municipale	Agent de surveillance de la voie publique	1	Agent de maîtrise
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien brigadier, Brigadier-chef principal
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien brigadier, Brigadier-chef principal
Police Municipale	Policier municipal	1	Gardien brigadier, Brigadier-chef principal
Police Municipale	Agent de surveillance de la voie publique	1	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe
Police Municipale	Agent de surveillance de la voie publique	1	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe
TOTAL		20	

Pour le Pôle finances et Régie :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Pôle finance et régie	Gestionnaire Finances	1	Adjoint administratif
			territorial principal de
			2ème classe
Pôle finance et régie	Gestionnaire facturation	1	Adjoint administratif
	Régie		territorial
Pôle finance et régie	Directrice Pôle finances et	1	Attaché
	Régie		
Pôle finance et régie	Responsable service Régie	1	Rédacteur
Pôle finance et régie	Adjoint à la direction des	1	Rédacteur
	finances		
Pôle finance et régie	Adjointe responsable de	1	Adjoint administratif
_	service		territorial
TOTAL		6	

Pour le Pôle Ressources Humaines :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Direction des	Gestionnaire RH	1	Adjoint administratif
Ressources			territorial
Humaines			
Direction des	Directeur des Ressources	1	Attaché
Ressources	Humaines		
Humaines			
Direction des	Gestionnaire Qualité de vie	1	Agent de maîtrise
Ressources	au travail		
Humaines			
Direction des	Gestionnaire RH	1	Adjoint administratif
Ressources			territorial principal de
Humaines			1ère classe
TOTAL		4	

Pour le Pôle Urbanisme :

Directions		Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Direction	de	Gestionnaire en Urbanisme	1	Adjoint administratif
l'Urbanisme				territorial
Direction	de	Responsable en urbanisme	1	Rédacteur territorial
l'Urbanisme		réglementaire/ instructrice		
Direction	de	Directeur de la direction de	1	Attaché Territorial
l'Urbanisme		l'Urbanisme		
TOTAL			3	

Pour le Pôle Action sociale, Affaires Générales, Communication et évènementiel :

Directions	Fonctions	ETP	CADRES D'EMPLOIS
Pôle action social	Agent d'accueil polyvalent	1	Adjoint technique
communication et			territorial principal de
événementiel			1ère classe
Pôle action social	Animateur Tout public MPT	1	Adjoint territorial
communication et			d'animation principal de
événementiel			2ème classe
Pôle action social	Agent d'accueil MPT	1	Adjoint administratif
communication et			territorial principal de
événementiel			2ème classe
Pôle action social	Directeur du pôle Action social	1	Rédacteur, attaché
communication et	communication et évènementiel		
événementiel			
Pôle action social	·	1	Animateur
communication et	tous		
événementiel			
Pôle action social	Animateur tout public MPT	1	Adjoint territorial
communication et			d'animation
événementiel			
Pôle action social	Responsable Affaires	1	Adjoint administratif
communication et	Générales		territorial principal de
événementiel			2ème classe
Pôle action social	, ,	1	Adjoint administratif
communication et	social		territorial principal de
événementiel			2ème classe
Pôle action social	Agent administratif polyvalent	1	Adjoint administratif
communication et	Etat Civil		territorial principal de
événementiel			1ère classe
Pôle action social	Chargée de communication	1	Rédacteur Territorial
communication et			
événementiel			5(1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,1,
Pôle action social	Animateur Tout public MPT	1	Rédacteur principal de
communication et			2ème classe
événementiel			
TOTAL		11	

<u>Article 4 :</u> **DIT que** Les emplois pourront être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique.

La durée du contrat pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

<u>ARTICLE 5 :</u> **DIT que** les emplois pourront être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée de 3 ans au plus, renouvelable en CDD dans la limite de 6 ans compte tenu de l'absence de cadres d'emplois de fonctionnaire conformément à l'article L.332-8 1° du Code Général de la Fonction publique.

<u>ARTICLE 6 :</u> **DIT que** les emplois pourront être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée de 3 ans au plus, renouvelable en CDD dans la limite de 6 ans lorsque la nature des fonctions ou les besoins du service le justifient conformément à l'article L.332-8 2° du Code Général de la Fonction publique.

<u>ARTICLE 7</u>: DIT que certains emplois de catégorie C pourront être occupés par des jeunes (16 à 25 ans) non diplômés ou sans qualification, en vue de l'obtention du diplôme requis pour l'accès au cadre d'emplois dont relève leur emploi (PACTE), la durée du contrat à durée déterminée d'un an renouvelable 2 fois maximum pour la même durée, avec vocation à titularisation conformément aux articles L. 326-10 à L.326-19 du Code Général de la Fonction publique.

<u>ARTICLE 8</u>: DIT que La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice concerné et futurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a adopté à la majorité.

SUFFRAGES EXPRIMÉS	29
POUR	23
CONTRE	0
ABSTENTIONS	6 - M. Nicolas SERERO, M ^{me} Stéphanie
	FUCHS M. Bruno AFONSO, M ^{me} Stéphanie
	BARBARA VAGEON, M. Arnaud LOPEZ, M.
	Marc FARGEAU

Fait et délibéré en séance les jours mois et an susdits et ont les membres présents signé après lecture.

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le : 23-09-2024

Le Maire, Éric SCHLEGEL.



Le Maire, Éric SCHLEGEL.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité